



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-129571>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-129571**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MINARM/SGA/DCSID/ESID TOULON/Service achats infrastructure

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Base navale de Toulon- Accord-cadre de démantèlement d'équipements portuaires

Description : Le présent avis concerne un dépôt de candidature. Ce projet d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire est passé en procédure avec négociation en application des articles R.2324-3 et R.2361-8 à 2361-12 du code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commande est passé avec un montant minimum de 40 000 Euros HT sur 7 ans et un montant maximum de 8 000 000 Euros HT sur 7 ans. En application des dispositions de l'article L.2111-3 du code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause d'insertion sociale obligatoire.

Identifiant de la procédure : 919cb86a-259f-4744-9f05-98f6e19e69e4

Identifiant interne : 2024-ESID-TLN-0152

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50000000 Services de réparation et d'entretien

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Base navale de Toulon

Ville : Toulon

Code postal : 83800

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Toute demande de précisions sera à formuler par écrit via la Plate-forme des Achats de l'Etat (PLACE) sur l'espace dédié à la consultation à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Les candidatures seront jugées en tenant compte des critères suivants : capacités professionnelles, techniques et financières. Les justificatifs de candidature sont à fournir le cas échéant par chacun des membres du groupement. De même, en cas de sous-traitance, le candidat fournira les documents de candidature ainsi qu'un engagement écrit pour chaque sous-traitant présenté. La présente consultation est au stade de la phase de sélection des candidatures, les documents de consultation (CCTP, CCAP, etc) ne sont donc pas téléchargeables, ils seront transmis ultérieurement aux candidats sélectionnés. Les modalités de transmission des candidatures sont détaillées dans l'annexe 1 du présent avis de marché, à télécharger sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>, en indiquant le numéro de la consultation : 2024-ESID-TLN-0152. Renseignements d'ordre administratif : Coordonnées de l'acheteur désigné : Mme PIACENZA Séverine tel : 04.22.42.45.65.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2009/81/CE

Procédure avec négociation (PN) (articles R. 2324-3 et R. 2361-8 à 2361-12). Marché MDS, Livre III du code de la commande publique.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Base navale de Toulon- Accord cadre de démantèlement d'équipements portuaires

Description : Les prestations consistent à démanteler des équipements portuaires (hors périmètre bateaux-portes et grues portuaires). La Base Navale de Toulon (BNT) dispose d'un ensemble d'équipements portuaires nécessaires aux différentes manoeuvres des navires de la Marine Nationale. Les équipements vieillissants sont entreposés à terre ou à flot à différents endroits de la base navale de Toulon ou d'emprises proches et nécessitent un démantèlement. L'ESID de Toulon, responsable de ces équipements retirés du service actif, est en charge de leur destruction et retraitement. Le titulaire du présent accord cadre interviendra principalement sur des équipements de type « ras débordoirs », mais il pourra intervenir également suivant les besoins sur des passerelles, des coffres d'amarrage ou encore des structures métalliques diverses. Un listing des matériels et en particulier des ras débordoirs a déjà été déjà réalisé, pour certains leur état est bien dégradé, ce qui nécessitera des mesures particulières de manutention pour qu'ils ne se désagrègent pas lors de leur retrait des différents zones d'intervention. En outre, les prestations à effectuer nécessitent pour certains matériels leur transport sur une zone tampon, en dehors de la base navale de Toulon, afin de réaliser des diagnostics amiante et ou plomb. Une fois effectués, les matériels seront de nouveaux manipulés et acheminés vers leur lieu de démantèlement (ICPE ou autre). Cet accord-cadre comprend : -La préparation à la manutention des équipements sur la BNT et autres sites (La Crau, la Farlède) ; - La manutention des équipements sur la BNT et autres sites (La Crau, la Farlède) ; - La préparation au transport des équipements ; - Le transport des équipements sur le lieu de démantèlement ou un lieu intermédiaire pour des diagnostics ; - Le démantèlement des équipements ; - La fourniture des justificatifs de rachat des métaux.

Identifiant interne : 2024-ESID-TLN-0152

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50000000 Services de réparation et d'entretien

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Base navale de Toulon

Ville : Toulon

Code postal : 83800

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 7 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 6

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Durée totale de l'accord-cadre: 7 ans (1 an renouvelable tacitement 6 fois).

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - la lettre de candidature ou formulaire DC1 (téléchargeable à partir du lien <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>) ou équivalent, dûment rempli et daté - les pièces relatives au pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat Il est demandé au candidat les preuves qu'il ne se trouve pas dans un des cas de motifs d'exclusion. En l'absence de fourniture de ces documents, la candidature est déclarée irrecevable. Les preuves demandées sont les suivantes : - l'acheteur accepte comme preuve suffisante attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'exclusion mentionné aux articles L. 2341-1 et L. 2341-2 ainsi qu'au 1° de l'article L. 2341-3 du code de la commande publique, la production soit d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire. - l'acheteur accepte comme preuve suffisante attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2341-2 du code de la commande publique, les certificats sociaux et fiscaux délivrés par les administrations et organismes compétents. - le cas échéant, le candidat produit en outre les pièces prévues aux

articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail. - l'acheteur accepte comme preuve suffisante attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2341-2 du code de la commande publique, la production de son numéro unique d'identification ou, s'il est étranger, produit un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion. - lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés. L'attributaire pressenti fournira également : - le certificat attestant la souscription des déclarations et paiements prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ; - le certificat attestant de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L 243-15 du code de sécurité sociale délivré par l'agence centrale des organismes de sécurité sociale ; - le certificat de cotisation retraite délivrée par l'organisme Pro BTP. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les justificatifs et moyens de preuve lorsque le pouvoir adjudicateur peut les obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans sa candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès soit gratuit.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - la déclaration du candidat ou formulaire DC2 (téléchargeable à partir du lien <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>) ou équivalent, dûment rempli et daté ; - chiffre d'affaires global réalisé au cours des 3 dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - copie de l'assurance pour risques professionnels d'un niveau adapté à cet accord-cadre ; - effectif moyen annuel détaillé ; - liste des moyens en matériels dont disposera le candidat pour la réalisation de cet accord-cadre ; - liste des prestations exécutées au cours des 3 dernières années assortie d'attestations de bonne exécution pour les plus importantes ; - certificats de qualification exigés : Pour le démanteleur certification conforme à la norme NF X 46-010 "Travaux de traitement de l'amiante". Le titulaire de l'accord-cadre devra être en capacité de réaliser des prestations en sous-section 3 et 4. En cas de sous-traitance le candidat fournira les mêmes documents ainsi qu'un engagement écrit pour chaque sous-traitant.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 50%

Critère :

Type : Qualité

Description : 50%

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Indication obligatoire de la sous-traitance : Pas d'indication sur la sous-traitance

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 17/12/2024 à 15:30

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Conformes aux clauses de l'accord-cadre. L'accord-cadre sera passé avec un entrepreneur unique ou avec un groupement dont la forme est laissée librement au choix des candidats mais dont le mandataire sera obligatoirement solidaire de chacun des membres de ce groupement. Si les candidats se présentent en groupement conjoint, ils devront impérativement proposer une répartition des prestations entre cotraitants. Les candidats peuvent modifier la composition des groupements et en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales, selon les dispositions de l'article R.2342-13 du code de la commande publique.

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres du ministère des Armées. Paiement sur factures. Prix révisibles. Le délai global de paiement est de 30 jours maximum. Le mode de règlement sera le virement par mandat administratif. Avance de 30% des bons de commande éligibles.

Sous-traitance :

Le contractant doit indiquer tout changement de sous-traitant(s) au cours de l'exécution du marché.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (article L 551-1 et suivants du CJA), la requête devant être introduite avant la signature du contrat ; Référé contractuel (article L 551-13 et suivants du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou, à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat) ; Recours en contestation de validité du contrat (issu de la jurisprudence « Tarn et Garonne » n° 358994 du 4 avril 2014) qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans les 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs en matière de marchés publics de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de toulon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de toulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de toulon

Numéro d'enregistrement : 1

Adresse postale : 5 rue racine bp 40510

Ville : Toulon cedex 9

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Télécopieur : 0494427989

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : MINARM/SGA/DCSID/ESID TOULON/Service achats infrastructure

Numéro d'enregistrement : 2

Adresse postale : BCRM Toulon-ESID TLN- BP 71

Ville : Toulon

Code postal : 83800

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : Mme PIACENZA Séverine

Adresse électronique : esid-toulon-sai.secretaire.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : 0422424565

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différents ou litiges relatifs en matière de marchés publics de Marseille

Numéro d'enregistrement : 3

Adresse postale : Préfecture de région PACA, place Félix Baret-CS 80001

Ville : Marseille cedex 06

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d6c9eb8a-2bcf-413d-bb48-885ed689d71b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/11/2024 à 10:45

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/11/2024